Les enjeux de la Conférence climat Paris 2015



SÉANCES PUBLIQUES PUBLIÉE LE 23/05/2014

Saisine liée : RÉUSSIR LA CONFÉRENCE CLIMAT PARIS 2015

Une saisine de la section des affaires européennes et internationales

Qu'il s'agisse de gouvernance internationale, de financements internationaux en matière de changement climatique ou des enjeux de la transition énergétique, le CESE souhaite dresser un bilan des trois dernières années écoulées et de tracer des perspectives pour une évolution positive de ces négociations.

En novembre 2011, le CESE avait adopté un avis intitulé « les négociations climatiques internationales à l'aune de la Conférence de Durban ». http://www.lecese.fr/travaux-publies/les-negociations-climatiques-internationales-l-aune-de-la-conference-de-durban
Cela fut l'occasion pour le CESE, à l'approche d'une échéance particulièrement importante dans le calendrier des négociations climatiques, de faire un état des lieux et des propositions sur les principaux enjeux liés à la Convention cadre des Nations Unies sur le changement climatique (CCNUCC). Et de rappeler surtout son engagement profond pour que le défi global du changement climatique soit pleinement pris en compte par la communauté internationale.

Alors que le GIEC publiera en octobre 2014 les conclusions de son 5ème rapport sur les changements climatiques et les évolutions futures, les alertes sur les graves conséquences des dérèglements climatiques, aujourd'hui et à venir, se poursuivent. Le dernier rapport scientifique de la Banque Mondiale de juin 2014 dresse à cet égard un constat très préoccupant. Pénuries alimentaires en Afrique sub-saharienne, régimes de précipitations changeants en Asie du Sud, dégradation et disparition de récifs coralliens provoquant des réductions des stocks de poissons, etc. Autant d'impacts qui menacent de maintenir dans la pauvreté des millions de personnes et suscitent voire aggravent les tensions géopolitiques.

La communauté internationale avait abouti en 2011 à Durban en Afrique du sud, à une plateforme qui constitue depuis une feuille de route majeure pour les négociateurs sous l'égide de la CCNUCC. L'objectif est d'adopter, fin 2015, un accord ayant force légale sur le changement climatique et devant s'appliquer après 2020. Deux Conférences internationales de transition ont eu lieu depuis : à Doha au Qatar, en 2012 et à Varsovie en Pologne, en 2013. Le Pérou sera l'hôte de la Conférence en 2014 avant que la France ne préside, en décembre 2015, la 21ème Conférence (COP 21). Si les négociateurs doivent d'ici à fin 2015 rassembler au mieux les briques d'un futur accord juridique juste et ambitieux, la Présidence française aura un rôle de premier plan à jouer.

Ces négociations n'en paraissent pas moins souvent beaucoup trop lointaines et abstraites pour les citoyens Aussi, il est important que les organisations de la société civile et notamment celles représentées au CESE se mobilisent et soient force de proposition.
Dans cette perspective, le CESE est tout naturellement désigné, dans la continuité de l'avis précédemment adopté en 2011, à prendre position sur cette échéance internationale majeure pour la diplomatie française et européenne. Qu'il s'agisse de gouvernance internationale, de financements internationaux en matière de changement climatique ou des enjeux de la transition énergétique, l'avis de suite sera l'occasion de dresser un bilan des trois dernières années écoulées et de tracer des perspectives pour une évolution positive de ces négociations. Ce projet d'avis accordera également, dans le droit fil du Sommet des chefs d'État et de Gouvernement « Rio+20 » de 2012, une attention toute particulière aux liens entre agenda environnemental et programme des Nations-Unies de développement pour l'après 2015.

La section des affaires européennes et internationales prépare un projet d'avis qui sera présenté en séance plénière au premier trimestre 2015.

© - copyright CESE - Novembre 2026